



Toulouse le 15 mai 2020

Madame la directrice de l'établissement Otis Grand Ouest,

Pendant 8 semaines, les salariés Otis ont tout donné d'eux même au risque de leur santé et de celle de leur famille. Certains sont restés sur le terrain, d'autres en télétravail dans des conditions plus que difficiles. Le chômage partiel a été imposé à une grande partie des salariés pour des raisons budgétaires. L'entreprise a jugé que ce n'est pas à elle à supporter la crise planétaire mais à l'état et par extension aux contribuables.

Les caisses de l'état sont grandement entamées et plus particulièrement celles de la sécurité sociale et de l'assurance chômage.

L'établissement Grand Ouest que vous dirigez décide de recourir aux heures supplémentaires tous les samedis du mois de juin pour les salariés techniciens. Alors que la pandémie n'est pas éteinte, que le déconfinement n'en est qu'à ses débuts, que le chômage de masse revient en France avec son corollaire de misère et de charges pour l'état, que les salariés viennent de vivre 8 semaines éprouvantes, que l'économie mondiale, pour les plus fragiles d'entre tous, s'effondre, vous choisissez de mettre encore un peu plus la pression sur les salariés.

Le pouvoir d'achat des salariés est un prétexte que nous ne pourrions entendre. N'allez pas dire, madame la directrice, que ce pouvoir d'achat est votre motivation pour les heures supplémentaires. Nous demandons depuis toujours des augmentations de salaire chez Otis à la hauteur des besoins des salariés, nous avons demandé les primes exceptionnelles liées à la crise des gilets jaunes puis à celle en cours. Si vos motivations sont effectivement économiques, elles le sont au regard des bénéfices pour l'entreprise et des dividendes pour les actionnaires.

La course effrénée au profit et à la rentabilité que vous semblez vouloir reprendre nous emmènera inévitablement vers d'autres catastrophes environnementales, sociales et sociétales alors que le monde a besoin aujourd'hui plus que jamais de ralentir pour redevenir vivable pour toutes et tous.

Nous demandons dès à présent des augmentations de salaire à hauteur des remerciements du PDG Otis dans son courrier du 14 mai 2020.

Nous demandons l'interdiction des heures supplémentaires chez Otis jusqu'à la fin de la crise sanitaire et économique actuelle incluant la période de chômage de masse en cours et à venir.

Nous demandons l'embauche de salariés pour répondre aux éventuelles retards de traitement des chantiers.

Nous vous remercions, madame la directrice de l'établissement Grand Ouest pour l'attention que vous porterez à notre courrier,
Cordialement,

Pour la CGT Otis. Richard Greslon, DSC.